

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 10 (1930)
Heft: 3

Register: Les exportations de l'horlogerie suisse en 1928 et 1929

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapatriement des "écus" français

La Suisse a commencé, en février dernier, à réexpédier à la France le solde de ses écus provenant de l'Union latine. Ces transports prendront fin le 5 juin prochain, soit 18 mois plus tôt que ne le prévoyait la convention conclue en 1922. La convention additionnelle de l'Union monétaire latine prévoyait en effet que sur les 225 millions de pièces d'argent qui avaient afflué en Suisse, la France devait en reprendre 130 millions, l'Italie 30 et la Belgique 5, aux conditions fixées par la convention elle-même. L'Italie retira immédiatement un tiers de sa quote. Depuis 1927, les trois Etats ont effectué leurs retraits conformément aux accords établis. Sur les 60 millions qui se trouvaient encore dans les caves de la Banque nationale suisse à la fin de 1929, 48 millions appartenaient à la France.

En février dernier, le gouvernement français s'est décidé à accélérer ses retraits d'argent, au lieu de les échelonner sur une période allant jusqu'en 1932, comme le prévoyait la convention. Il s'y est résolu au vu de la situation sur le marché de l'argent, qui devient toujours plus défavorable, et qui rend l'utilisation de l'argent toujours plus malaisée, ne voulant pas courir le risque d'attendre, pour reprendre son argent, que la

situation se soit aggravée encore davantage.

Cette demande de la France a été accueillie d'autant plus favorablement qu'elle présente pour la Suisse des avantages certains. En effet, aux termes de la convention de 1922, la Suisse devait conserver à sa charge un certain reliquat de monnaies d'argent. En outre, le solde appartenant aux Etats étrangers et devant être retiré plus tard restait jusque là à la charge de la Suisse, sans intérêt ou en échange d'un intérêt des plus minimes. On décida alors de mettre cette affaire à la charge de la Banque nationale, car cet argent pouvait au moins servir de couverture métallique à la circulation fiduciaire. Or, à partir du mois prochain, l'argent étranger n'aurait plus pu être employé à cet effet, puisque la nouvelle loi sur la Banque nationale n'autorise plus que la couverture métallique or. La Banque est donc satisfaite de pouvoir échanger ce stock d'argent de 48 millions contre de l'or ou des devises or. Comme précédemment, l'argent sera repris à sa valeur nominale. Les envois sont échelonnés sur une période de quatre mois. La valeur réelle de l'écu de 5 francs, qui était encore de 1,75 fr. à la fin de l'année, est descendue à 1,50 fr. et moins encore.

Les exportations de l'horlogerie suisse en 1928 et 1929

La valeur totale des exportations de l'industrie horlogère suisse s'est élevée, en 1929, à 307.359.000 francs (argent suisse) contre 300.436.000 francs en 1928.

Voici pour chaque catégorie d'articles, le nombre des pièces exportées en 1928 et 1929 :

	Nombre de pièces	
	1928	1929
Mouvements finis.....	5.445.122	5.565.745
Boîtes de montres argent...	179.696	153.165
— plaqué or	»	157.141
— or ou platine	184.170	145.524
Montres en mét. non préc.	6.827.598	6.698.625
— en argent	763.146	647.180
— en or	316.958	283.721
Chronographes	93.824	115.035
Montres-bracef. nickel, etc. .	4.153.466	4.900.813
— argent.	954.503	880.589

— or.....	1.179.809	1.083.013
— chronogr., etc	2.550	3.408
Autres montres	394.344	579.524

Le tableau suivant indique, par pays de destination, la valeur (en milliers de francs suisses) des exportations en 1928 et 1929 :

	1928	1929
	(ajouter 000)	
Etats-Unis	42.590	56.807
Allemagne.	30.173	26.748
Grande-Bretagne	27.024	26.075
Italie.	16.980	17.621
Japon	15.637	11.808
France	9.764	11.637
Chine	10.907	7.700
Canada	7.014	7.561
Indes Britanniques	6.577	6.524

Argentine	6.352	6.313
Féd. australienne	6.251	6.214
Tchécoslovaquie	6.055	6.147
Autriche	5.126	5.853
Espagne.	7.739	5.726
Suède	4.816	4.822
Hollande	4.224	4.612
Belgique	3.253	4.535
Danemark	3.286	3.514
Brésil	4.276	2.940
Afrique du Sud.....	3.171	2.797
Pologne	2.629	2.724
Russie	579	838
Indo-Chine française	139	353
Syrie et reste de l'Asie Mineure..	395	303
Maroc	258	264
Afrique occidentale	258	259
Siam.	321	235
Algérie, Tunisie, Lybie.....	47	154

On voit que les exportations en France sont en augmentation. Mais cette augmentation n'a pas été uniforme.

Voici pour les principales catégories d'ar-

ties le nombre (en chiffre rond) de pièces exportées en France en 1928 et 1929 :

	Nombre de pièces	
	1928	1929
Mouvements finis.....	87.000	63.000
Montres en métal commun.	78.000	89.000
— en argent	38.000	40.000
— en or.	33.000	39.000
Chronographes, etc.	5.000	16.000
Autres montres (y compris montres pour autos)	170.000	195.000
Boîtes de montre :		
En métal commun	552.000	442.000
En argent.	43.000	46.000
En or	13.000	18.000
En plaqué or	13.000	114.000
Enfin, voici les chiffres des exportations, en France, d'ébauches et de pièces détachées :	1928	1929
<i>Ebauches de montres :</i>		
Quintaux	327	317
Francs	2.594.000	2.417.000
<i>Pièces détachées finies :</i>		
Quintaux	98	100
Francs	1.449.000	1.717.000

Chiffres, faits et nouvelles

PARTIE SUISSE

Programme d'électrification des C.F.F.

Pour répondre à une question qui nous est fréquemment posée, nous rappelons ici, à grands traits, le programme de l'électrification des lignes des Chemins de fer fédéraux pour les prochaines années.

En 1930-31 : Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, Col des Roches, 39 kilomètres; Delémont-Bâle, 38 kilomètres; Delémont-Delle, 40 kilomètres.

En 1931-32 : Wallisellen-Uster-Rapperwil-Uznach-Ziegelbrück, 46 kilomètres; Zurich-Affoltern-Zug, 36 kilomètres.

En 1932-33-34 : Berne-Lucerne, 84 kilomètres.

En 1933-34 : Rorschach-Buchs, 49 kilomètres.

En 1934-35 : Gossau-Sulgen, 23 kilomètres; Neuchâtel-les-Verrières, 35 kilomètres.

En 1935-36 : Sonceboz, Moutier, 25 kilomètres; Giubiasco-Locarno, 18 kilomètres.

Total : 476 kilomètres.

Les locomotives électriques des C.F.F.

Au 31 décembre 1929, les Chemins de fer fédéraux possédaient 426 locomotives et automobiles.

Recettes douanières.

Voici (en francs suisses), le montant des recettes douanières de la Suisse, en 1929 et 1928 :

1929	Fr.	253.852.133	»
1928		236.538.789	»

Augmentation Fr. 17.313.344 »

L'Épargne.

A la fin de 1929, le montant total des dépôts d'épargne était évalué, en Suisse, à 4 milliards 329 millions (argent suisse) et les obligations de banque s'élevaient à 5 milliards 875 millions.